



**Réservé
à la Société** ▶

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible, la personne proposée doit respecter l'une des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide délivré par un comité paritaire conformément à la *Loi sur les décrets de convention collective* (RLRQ, chapitre D-2), attestant qu'elle est qualifiée comme compagne ou compagnon en mécanique générale ou comme mécanicienne ou mécanicien général;
- détenir un diplôme d'études professionnelles en mécanique de véhicules routiers et deux ans d'expérience dans la réparation des mécanismes sur un véhicule routier;
- être employé depuis au moins les cinq dernières années dans la réparation des mécanismes d'un véhicule routier et porter au moins depuis trois ans l'entière responsabilité du travail qu'il accomplit dans ce métier.

Joignez à la demande le curriculum vitæ du mécanicien ou de la mécanicienne qui décrit les employeurs et les tâches accomplies.

A. Renseignements sur la personne qui fait la demande	
Nom et prénom (en caractères d'imprimerie)	Numéro de dossier
Adresse au Québec	Code postal
Courriel	Téléphone
Nom et prénom du représentant autorisé ou de la représentante autorisée (en caractères d'imprimerie)	
Signature du représentant autorisé ou de la représentante autorisée	Date (Année-Mois-Jour)

B. Renseignements sur le mécanicien ou la mécanicienne	
Nom et prénom (en caractères d'imprimerie)	Numéro de permis de conduire du Québec

C. Déclaration du mécanicien ou la mécanicienne	
J'affirme que tous les renseignements fournis sont véridiques et je sais qu'un renseignement faux ou inexact peut entraîner le rejet de ma candidature. J'autorise la Société à obtenir du comité paritaire ou de mes employeurs antérieurs des précisions sur les renseignements fournis dans cette demande et sur mes expériences de travail.	
Signature	Date (Année-Mois-Jour)

Renseignements personnels
La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.
Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre des relations avec la clientèle de la Société.

FAIRE PARVENIR UNE COPIE
par courriel à crq-ssm@saaq.gouv.qc.ca